

ATTENTATS à PARIS

FO choquée et révoltée salue l'intervention des fonctionnaires et agents des services publics

La confédération Force Ouvrière est, comme tout un chacun, choquée et révoltée par le terrorisme et la tragédie qui ont frappé la population et le pays cette nuit du 13 novembre 2015. Elle tient à faire connaître sa tristesse et sa compassion pour toutes les victimes, leurs familles leurs proches.

Elle tient aussi à saluer les fonctionnaires et agents des services publics mobilisés sur le champ, dans de telles tragiques et difficiles circonstances.

Au nom de ses adhérents, elle tient d'ores et déjà à remercier des nombreux messages d'inquiétude et de solidarité parvenant des militants et organisations syndicales du monde entier.

Plus que jamais les valeurs de la république résonnent de toute leurs forces : Liberté, Egalité, Fraternité et Laïcité - Unité et indivisibilité !

Paris, le 14 novembre 2015

Informations importantes

Ce dimanche 15 novembre à midi, la FNEC-FP-FO a été jointe au téléphone par le directeur de cabinet de la ministre. Il nous a donné les indications suivantes :

1. Toutes les écoles et établissements scolaires et universitaires ouvrent normalement lundi matin.
2. Les voyages scolaires « occasionnels » (sorties exceptionnelles, voyages scolaires) prévus cette semaine sont annulés. Les déplacements ordinaires (cantine, piscine...) sont maintenus
3. Les manifestations institutionnelles inscrites au calendrier cette semaine (ex : Salon de l'Education) sont annulées.
4. Toutes les formations ou réunions institutionnelles prévues cette semaine à tous niveaux sont annulées.
5. Concernant la minute de silence de lundi midi des consignes de souplesse ont été transmises dans la lettre de la ministre aux personnels. Il leur revient de tenir compte des niveaux, des publics et des circonstances.
6. Toutes les consignes sont transmises aux recteurs et seront rapidement consultables sur les sites académiques et le site ministériel.

A notre question concernant les réunions d'instances ou stages syndicaux le directeur de cabinet a répondu qu'elles ne sont pas comprises dans les réunions institutionnelles et que cela reste de l'appréciation des organisations syndicales.

Le SNUDI FO 13 vous invite à débattre de tous les sujets et problématiques lors des RIS organisées au 1^{er} trimestre.

Les lieux et les dates prévues (ou en cours de programmation) → [cliquez ICI](#)

Modèle du courrier à adresser à votre IEN → [cliquez ICI](#)